

TESSI

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5.595.356 euros
Siège social : 177 cours de la Libération (38100) GRENOBLE

071 501 571 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUIN 2018

ORDRE DU JOUR

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation de la convention réglementée conclue par la Société avec les filiales du Groupe, relative à l'autorisation générale de cautionnement et présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation de la convention réglementée conclue par la Société avec la société PIXEL Holding relative à une convention de prêt et présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation de la convention réglementée conclue par la Société avec la société PIXEL Holding relative à la révision du taux de rémunération de la convention de prêt et présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation de la convention réglementée conclue par la Société avec la société PIXEL Holding, PIXEL Holding 2, le Crédit Industriel et Commercial, HSBC France, Natixis et la Société Générale relative à une convention « Intercréanciers Senior et Sûretés » et présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation de la convention réglementée conclue par la Société avec la société DIAGONAL Company Services & Solutions relative à un accord de non concurrence et présenté dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation de la convention réglementée conclue par la Société avec la société DIAGONAL Company Services & Solutions relative à la constitution d'un nantissement sur les titres détenus par la Société au capital de sa filiale espagnole et présenté dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation de la convention réglementée conclue par la Société avec certaines filiales relative à la convention d'octroi de sûretés lié à des modifications statutaires intervenues au sein de certaines filiales et aux opérations post-closing et présenté dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation de la convention réglementée conclue par la Société avec la société DIAGONAL Company relative au rachat d'une participation minoritaire au sein de ladite société et présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;

- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Directoire ;
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Membre du Directoire et Directeur Général ;
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux Membres du Conseil de Surveillance ;
- Approbation des éléments de rémunération et avantages de toute nature versés, dus ou attribués à Madame Claire FISTAROL au titre de son mandat de Directrice Générale puis de Présidente du Directoire ;
- Approbation des éléments de rémunération et avantages de toute nature versés, dus ou attribués à Monsieur Olivier JOLLAND au titre de son mandat de Directeur Général Délégués puis de Membre du Directoire et Directeur Général ;
- Autorisation donnée au Directoire en vue de l'achat par la Société de ses propres titres ;
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités.

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Délégation de compétence à conférer Directoire à l'effet de réduire le capital social de la Société par annulation d'actions auto-détenues ;
- Délégation de compétence à donner au Directoire, à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence à donner au Directoire, à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée au paragraphe II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier ;
- Autorisation à donner au Directoire à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'Assemblée générale, le prix d'émission des actions et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider d'augmenter le nombre d'actions, titres et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances à émettre en cas d'augmentation de capital ;
- Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société sans droit préférentiel de souscription en vue de rémunérer des apports de titres en cas d'OPE ou d'apports en nature ;
- Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par voie d'incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ;
- Limitation globale des autorisations ;

- Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et des sociétés de son Groupe ;
- Suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires au profit des salariés de la Société et des sociétés de son Groupe ;
- Mise en harmonie des statuts avec les dispositions de l'article L. 225-79-2 du Code de Commerce relatives à la désignation d'un Membre du Conseil de Surveillance salarié – Mise à jour corrélative de l'article 16 des statuts sociaux ;
- Mise en harmonie des statuts avec les dispositions de l'article L. 823-1 du Code de Commerce relatives à la désignation d'un Commissaire aux Comptes Suppléant – Mise à jour corrélative de l'article 20 des statuts sociaux.